



MESSIEURS HOTTINGUER & CIE - GESTION PRIVÉE

Rapport Finance Durable, Climat et Biodiversité

[ARTICLE 29, Loi Energie Climat - Règlement SFDR, intégration des risques de durabilité et des incidences négatives]

Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée est l'une des principales sociétés de gestion capitalistiquement indépendante en France, détenue à 100 % par la Banque Hottinguer.

La Société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée gère aujourd'hui près de 3 milliards d'actifs à travers ses équipes de gestion privée et d'asset management. Elle a pour ambition d'être un acteur de référence de la gestion d'actifs socialement responsable indépendante et engagée. La Banque Hottinguer et sa filiale, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, s'inscrivent pleinement dans une démarche positive en participant au financement de la transition énergétique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies. La Banque Hottinguer est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et siège à la Commission Climat et Finance Durable de l'Autorité des marchés financiers (AMF). La Société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie - Gestion Privée est membre du Forum de l'Investissement Responsable (FIR), de l'Association Française de la Gestion (AFG) et de l'association France Invest. Depuis 2021, elle est également membre de The Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) et participe activement à l'initiative internationale d'engagement actionnarial Climate Action 100+.

Note : Principe du *Comply or Explain* et obligations réglementaires

Le présent rapport couvre la période du 01/01 au 31/12/2021 et s'inscrit dans une démarche de transparence de la société de gestion sur son approche Finance Durable et Investissement à Impact initiée en cours d'année suite à la constitution d'un département et d'une expertise dédiée en mai 2021.

Il répond également aux obligations de reporting au titre de la Loi Energie Climat et du reporting article 29 dont il constitue une version initiale. Certaines parties répondent partiellement aux pré-requis réglementaires et seront complétées lors du reporting couvrant la période du 01/01 au 31/12/2022. Ce rapport répond également aux exigences du règlement SFDR de l'Union Européenne entré en vigueur en Mars 2021 et relatif à l'intégration des risques de durabilité dans les investissements et aux incidences négatives de ces investissements (partie VIII). Enfin, ce rapport couvre également les obligations réglementaires liées à la doctrine extra-financière de l'AMF entrée en vigueur en Mars 2021 et régulant l'information extra-financière des fonds distribués en France.

Les parties VI, VII, VIII et IX de ce rapport sont encore partielles et seront complétées dès 2023 dans le cadre du rapport portant sur l'année 2022.



Sommaire

I- DEMARCHE GENERALE DE LA SOCIETE DE GESTION.....	3
II- MOYENS INTERNES POUR CONTRIBUER A LA TRANSITION	6
III- GOUVERNANCE DE L'ESG AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION.....	7
IV- STRATEGIE D'ENGAGEMENT AUPRES DES EMETTEURS OU DES GERANTS	8
VI- INVESTISSEMENT DANS LES ENERGIES FOSSILES – ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS A LA TAXONOMIE EUROPEENNE DES ACTIVITES DURABLES	12
VII- STRATEGIE D'ALIGNEMENT CLIMAT ET DE CONTRIBUTION AUX ACCORDS DE PARIS – STRATEGIE D'ALIGNEMENT BIODIVERSITE.....	12
VIII- INTEGRATION DES RISQUES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES	16
IX- MESURES D'AMELIORATION.....	18



I- DEMARCHE GENERALE DE LA SOCIETE DE GESTION

Politique et stratégie d'investissement : 2021 une année charnière

Consciente des défis que représentent pour ses clients les grands risques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) tels que le changement climatique, la perte en biodiversité, les inégalités, la Banque Hottinguer se veut force de proposition en protégeant les actifs qu'elle gère contre les risques en durabilité les plus matériels. La Banque Hottinguer et sa filiale, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée, s'inscrivent également pleinement dans une démarche positive en participant au financement de la transition énergétique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies.

Au travers de la gamme Finance Durable et Investissement à Impact¹ et notamment de l'OPCVM Equilibre Ecologique, la Société bénéficie d'ores et déjà d'une expérience de plus de 10 années en matière de financement de la transition écologique et de l'intégration ESG. Cet OPCVM combine plusieurs niveaux de filtrage et d'approches ISR : exclusions sectorielles et standards fondés sur le contrôle des controverses, intégration positive ESG et de la thématique environnementale.

En capitalisant sur cette expertise en gestion d'actifs à fort impact environnemental, la Société a lancé en 2021 sa stratégie générique de Finance durable et Investissement à Impact. Celle-ci comporte 3 volets par lesquels s'applique la prise en compte des risques de durabilité : mise en place de principes d'investissement, intégration ESG et développement de la stratégie d'investissement à Impact. Cette stratégie vise également à accélérer l'identification des opportunités sous-jacentes à la transition vers un monde plus soutenable.

Encours durables sous gestion au sens de SFDR (article 8 et 9) : 110 millions d'€ au 31/12/2021 pour 2,7 milliards d'€ d'actifs sous gestion pour la société de gestion dans son ensemble.

Encours du fonds Equilibre Ecologique au 31/12/2021 : 92 millions d'Euros.

Encours en gestion du mandat à thématique responsable au 31/12/2021 : 18 millions d'Euros.

Au 31/12/2021, la part des actifs durables de la société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée était de 5% des encours totaux sous gestion (hors cash, produits dérivés et structurés). La part des actifs durables dans la gestion en titres vifs (actions et obligations) est quant à elle de 8%.

Initiatives de place et plaidoyer ESG

La Banque Hottinguer est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UNPRI) depuis fin 2020. Conformément au principe n°5 de ces principes– « Œuvrer en partenariat avec les acteurs du secteur financier engagés à respecter les PRI pour améliorer leur efficacité », la Société adhère à une vision engagée des acteurs de la Finance Durable et souhaite s'associer à d'autres investisseurs actifs pour faire entendre sa voix. Se basant sur l'analyse et les recommandations de l'équipe ESG, elle participe ainsi à des coalitions d'actionnaires, visant collectivement les entreprises à adopter notamment de meilleures pratiques ESG dans le cadre d'initiatives d'engagement publiques (dépôt de résolutions en AG...) ou privées (dialogue direct avec la Direction avant les AG).

¹ OPCVM Equilibre Ecologique et Mandat de Gestion Thématiques Responsables



La Société contribue activement à la coalition Climate Action 100+ depuis juin 2021, une initiative d'engagement collectif axée sur la lutte contre le changement climatique qui réunit les investisseurs mobilisés face à l'urgence pour s'aligner sur un avenir à 1,5°C et est membre de l'IIGCC (Institutional Investors Group for Climate Change).

La Société est également un membre actif des démarches d'engagement collectif du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable) et de sa plateforme d'engagement. La directrice Finance Durable et Investissement à Impact préside la commission recherche du FIR depuis 2018.

La Société de gestion a pris des premiers contacts fin 2021 et rejoint début 2022 en tant que membre l'association des sociétés de Capital investissement, France Invest, forum dont elle entend bénéficier du réseau et de l'expertise Finance à Impact.

La Banque et sa filiale participent par ailleurs aux grandes associations de place en France au travers de différents groupes de travail promoteurs du développement de la finance responsable, comme Finance For Tomorrow du groupe Paris Europlace, dont la Banque a signé la Déclaration de soutien au développement de la finance à impact, l'AFG (via sa commission investissement responsable), et l'AMF où elle siège à la Commission Climat et Finance Durable.

Enfin, la Société Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée interagit avec ses parties prenantes les plus pertinentes pour mener l'analyse ESG et l'engagement actionnarial. Sont notamment concernés :

- Proxinvest : la Société Gestion fait partie du Comité Clients de Proxinvest et élabore avec d'autres entités clientes pour faire progresser les pratiques et services de vote et d'engagement ;
- ESG Lab & Society : communauté mobilisée autour de l'ESG qui favorise les échanges de ses membres autour des sujets de transition et invite à la transformation des organisations ;
- Les clients ;
- Et enfin, la Banque Hottinguer, son actionnaire.



Encadré 1 : Responsabilité d'entreprise, Loi Rixain et mixité hommes / femmes – un critère d'inclusion cher à Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

La Société de gestion est imprégnée d'une culture familiale forte et porte de façon encrée les valeurs de durabilité transmises de générations en générations sur plusieurs siècles.

Au sein de Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée, nous veillons à promouvoir un sens de l'éthique et des responsabilités partagés par l'ensemble des associés et des collaborateurs dans toutes nos opérations. Parmi les valeurs phares de cette responsabilité, la mixité sociale est une valeur forte portée.

La loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle dite loi Rixain, adoptée le 24 décembre 2021, a pour objet, d'apporter plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde d'aujourd'hui que ce soit dans le quotidien des femmes, dans le domaine de l'éducation, de la recherche, ou de l'économie et notamment de l'entrepreneuriat des femmes. L'objectif est en particulier de « lutter contre le biais du genre ».

Outre les dispositions générales s'appliquant à toutes les sociétés, la loi Rixain en son article 17 implique pour la société de gestion, dans le cadre de ses objectifs de mixité, de fixer une cible de représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissement. Elle doit également rendre compte des résultats obtenus chaque année à partir de 2022 dans les six mois qui suivent la clôture de son exercice, au sein du présent rapport article 29 de la loi Energie Climat.

Notre société de gestion soutient cette initiative générale qui s'inscrit dans sa démarche sur la diversité pour encourager à instaurer une meilleure culture de l'égalité femmes- hommes à tous les niveaux de l'entreprise, et notamment au sein des organes de direction et des comités d'investissement.

Comité exécutif Société de gestion

La loi Rixain impose un quota minimal de 30% de femmes parmi les cadres dirigeants² et les membres des instances dirigeantes³ dans les entreprises de plus de 1 000 salariés à partir du 1er mars 2026, quota porté à 40% au 1er mars 2029. Les entreprises concernées qui ne respecteront pas ces quotas au 1er mars 2031 encourront une sanction financière maximale de 1% de leur masse salariale.

Bien que ces quotas ne s'imposent pas à Messieurs Hottinguer et Cie au vu de sa taille, son quota de femmes parmi les cadres dirigeants et membres des instances dirigeantes atteint 40% au 31 décembre 2021, soit le quota prévu par la loi au 1^{er} mars 2029 pour les sociétés concernées.

Comité d'investissement de la Société de gestion

Notre société de gestion vise également une représentation équilibrée au sein des équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissement. Aussi à date, la société de gestion s'est fixée un objectif chiffré de 40% de femmes au sein de son comité d'investissement d'ici le 31 décembre 2026, objectif relevé à 45% à fin 2029.

La société de gestion se fixe donc des objectifs de progression pour parvenir à une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes au sein de son comité d'investissement. Cependant, elle visera cette répartition équilibrée dès qu'un ou plusieurs recrutements pourraient être envisagés tout en tenant compte qu'il peut exister un biais lié à l'activité de gestion effectuée au sein de la société. Ce biais peut à terme influencer la possible ou non représentation équilibrée à terme entre les femmes et les hommes au sein du comité d'investissement.

² Est considéré comme un cadre dirigeant au regard de la loi :

- un cadre auquel est confié des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps
- un cadre habilité à prendre des décisions de façon largement autonome
- un cadre qui perçoit une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise ou établissement

³ L'article L.23-12-1 du Code de commerce définit l'instance dirigeante comme toute instance mise en place au sein de la société, par tout acte ou toute pratique sociétaire, aux fins d'assister régulièrement les organes chargés de la direction générale dans l'exercice de leurs missions.



II- MOYENS INTERNES POUR CONTRIBUER A LA TRANSITION

2021, création du département Finance Durable et Investissement à Impact

En mai 2021, la Société de gestion crée un département Finance Durable et Investissement à Impact en recrutant sa directrice directement rattachée à la Direction de l'Asset Management.

Ressources Internes dédiées et transverses

L'expertise ESG, son déploiement et la stratégie Finance Durable et Investissement à Impact est depuis 2021 encadrée par la Directrice Finance Durable et Investissement à Impact qui s'appuie sur des ressources transversales, notamment :

- Les deux co-gérants de la SICAV Equilibre Ecologique labélisée ISR et catégorisée article 9 selon le règlement SFDR et experts des questions environnementales en lien avec les objectifs visés par le fond ;
- Le responsable de la gestion thématique en gestion déléguée et gérant du mandat de gestion Thématiques Responsables classifié article 8 selon le règlement SFDR;
- Un collectif Ingénierie ESG composé de 2 gérants au profil quantitatif, du responsable de la gestion des risques et d'un analyste à la gestion des risques en charge de l'analyse quantitative ESG, du suivi de la contrainte et des risques ESG, et du reporting extra-financier.

Plus globalement, la Société de gestion dispose également des ressources internes suivantes, qui sans être dédiées à l'ISR, apportent leur contribution en termes de :

- Suivi réglementaire par l'équipe conformité composée de 3 personnes ;
- Veille commerciale par le département Développement Commercial.

Ressources externes

La recherche Finance Durable de Messieurs Hottinguer & Cie gestion Privée s'appuie sur les analyses et notations ESG de partenaires de référence : depuis septembre 2021, son fournisseur de données brutes et analytiques de référence est **MSCI**, proposant une couverture large d'environ 10 000 entreprises et une forte granularité d'indicateurs et d'enjeux ESG clés. La traçabilité et la structuration de la donnée MSCI présentent l'avantage de pouvoir mesurer et rendre compte de l'impact des investissements notamment au regard des objectifs environnementaux du fonds.

Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée travaille en outre avec l'agence de conseil en Proxyvoting **Proxinvest** et bénéficie ainsi d'une recherche détaillée en marge des assemblées générales sur les éléments de stratégie présentés au BALO, l'objectif étant de couvrir 75% de ces droits de vote (180 sociétés).

Enfin, pour effectuer l'analyse ESG des entreprises, la Société de gestion et l'expertise Finance Durable et Investissement à Impact s'appuient également sur :

- L'utilisation de données et sources d'information en libre accès (données académiques, données d'ONGs comme Urgewald, Reclaim Finance, Carbon Tracker Initiative, World Resource Institute ...) et/ou utilisées dans le cadre de sa mission d'engagement actionnarial au sein de l'initiative collective Climate Action 100+ (Science Based Targets, Transition Pathway Initiative, 2 Degree Investing, Influence Map ...)
- La recherche ESG des brokers sélectionnés en fonction d'une critèresologie mettant l'ESG à l'honneur.



- Les données publiées par les entreprises elles-mêmes : documents de référence, rapports annuels et de développement durable, site internet, etc. ;
- Les rencontres avec le management des entreprises au cours d'évènements organisés à destination des investisseurs, de leurs assemblées générales et des dialogues dirigés réalisés par Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.

III- GOUVERNANCE DE L'ESG AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Le département Finance Durable représenté au Comex de la société de gestion

Depuis plus de 10 ans, l'ESG est porté au plus haut niveau de la gouvernance de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée par la direction générale

La directrice Finance Durable et Investissement à Impact est depuis son arrivée en mai 2021 membre du comité exécutif de la société de gestion. Elle rapporte en outre directement au directeur général délégué.

Un actionnaire et un directoire engagé

L'actionnaire principal de la Banque Hottinguer - la famille Hottinguer - le président du conseil de surveillance et le président du directoire de la Banque Hottinguer sont directement et fortement impliqués dans les actions de durabilité de la Banque.

Fin 2021, ils lancent ensemble la démarche philanthropique de la Banque et deviennent membres du Conseil d'Administration du fonds de dotation « Entreprendre pour demain » de la Banque Hottinguer. Ce fonds est directement abondé par la famille Hottinguer, les sociétés du groupe et leurs collaborateurs.

Ce fonds et les financements philanthropiques associés se feront en ligne avec les objectifs de durabilité de la Banque Hottinguer et s'articuleront autour des thèmes d'impact Cœurs de la Banque (voir ci-dessous).

L'ESG, un axe stratégique pour la Banque Hottinguer

En 2021, l'ESG est d'ores et déjà inscrit dans les décisions stratégiques et est au centre des objectifs de développement de la Société de Gestion⁴.

En 2021, les différentes étapes de la stratégie Finance Durable et Investissement à Impact sont articulées autour de 3 axes majeurs définissent :

- Volet 1 : Mise en place de politiques d'investissement (risques ESG, qualité ESG et Impact) d'engagement actionnarial et de vote
- Volet 2 : Déploiement du schéma d'intégration ESG
- Volet 3 : Formalisation des objectifs d'Impact Cœurs

Des travaux de fonds sont ainsi initiés dès juillet 2021 pour la formalisation des volets 1 (mise en place de politiques d'investissement pour l'intégration des risques ESG dans les investissements) et 2 (développement d'une méthodologie de score ESG propriétaire pour l'intégration des meilleures pratiques en matière ESG dans la gestion). Concernant le volet 3, des réflexions ont été amorcées concernant le développement d'une offre de gestion renforcée autour des thèmes d'Impact Cœurs de la

⁴ Voir [Stratégie Finance Durable et Investissement à Impact](#).



Banque (voir ci-dessous).

Embarquement des collaborateurs : Une démarche d'intégration ESG et d'Impact très inclusive

La Banque Hottinguer met ses ressources humaines au cœur de son dispositif finance durable.

Ainsi, en 2021, au moment de la mise en place de sa stratégie Finance Durable et Investissement à Impact, la Banque Hottinguer a souhaité aligner ses convictions ESG et ses objectifs d'impact avec les valeurs et les préoccupations sociétales de ses collaborateurs. Une consultation interne menée en octobre 2021 a permis d'identifier leurs préférences et de formaliser trois thèmes d'Impact Cœurs, à la fois chers à l'ensemble des employés et en prise avec les grands enjeux sociétaux de notre siècle tels que décrits par le référentiel des ODD :

- La préservation du capital naturel
- L'embarquement des parties prenantes et notamment la valorisation du capital humain
- L'inclusion sociale

Critères ESG et rémunération

Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée n'applique pas d'éléments de rémunération liés aux critères ESG en 2021.

IV- STRATEGIE D'ENGAGEMENT AUPRES DES EMETTEURS OU DES GERANTS

Déploiement de la Politique de vote Hottinguer et exercices des droits de vote en 2021

En 2021, la société de gestion a exercé ses droits de vote au titre des OPC qu'elle gère dans les 68 sociétés⁵:

⁵ Voir Rapport de vote 2021, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée [Rapport de vote Messieurs Hottinguer 2021](#)



Tableau 1 : Liste des entreprises pour lesquelles Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée a exercé ses droits de vote en 2021

Mc Phy	Worldline	Hermès	Eiffage	Teleperformanc e	Prosus NV	Eduniversal
Bureau Veritas	LVMH	Pernod Ricard	L'Oréal	Eurofins Scientific	ArcelorMitt al	Amplifon
Soitec	Vivendi	Sanofi	Verallia	ADP	Airbus	Nexi
Orange	Nexans	Unilever	Accor	Faurecia	ASML	SEB SA
Carmila	Carrefour	Véolia	Renault	Engie	Prysmian	Vestas AGE
Plastic Omium	Unibail	Rolls Royce	Lisi	Air liquide	Signify	Vivendi AGE
Essilor	Danone	GTT	BNP	Thales	Ontex	BNP Paribas
Bouygues	Credit Agricole	Schneider	capgemini	Dassault Aviation	Geberit	Stellantis AGE
Rubis	Alstom	Kering	United Utilities	Stora Enso	Teamviewer	
Orpéa	Axa	Saint Gobain	Edenred	Total	Pennon	

Cette liste d'entreprises correspond à environ un tiers des droits de vote de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.

La politique de vote de Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée publiée à l'été 2021⁶ repose sur les principes définis ci-dessous en considérant les différents types de résolution proposés aux actionnaires :

- Principe de vote # 1 : Transparence financière et extra-financière
- Principe de vote # 2 : Qualité du Conseil d'administration et des organes de gouvernance
- Principe de vote # 3 : Actionnariat soutenable
- Principe de vote # 4 : Rémunération juste des dirigeants, des actionnaires et association des salariés

Dans le cadre de sa politique de vote⁷, Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée examine les résolutions soumises aux assemblées générales en s'appuyant notamment sur les recommandations de son partenaire Proxinvest et le cas échéant, des principes définis dans les *Recommandations sur le gouvernement d'entreprise* publiées par l'AFG⁸.

Enfin la société de gestion exerce son vote de manière uniforme entre les différents OPC concernés.

⁶ Voir [Politique de vote Messieurs Hottinguer 2021](#)

⁷ Voir la section « Nos politiques et rapports Finance Durable et Investissement à Impact » sur notre page <https://www.banque-hottinguer.com/financedurable-fr.html>

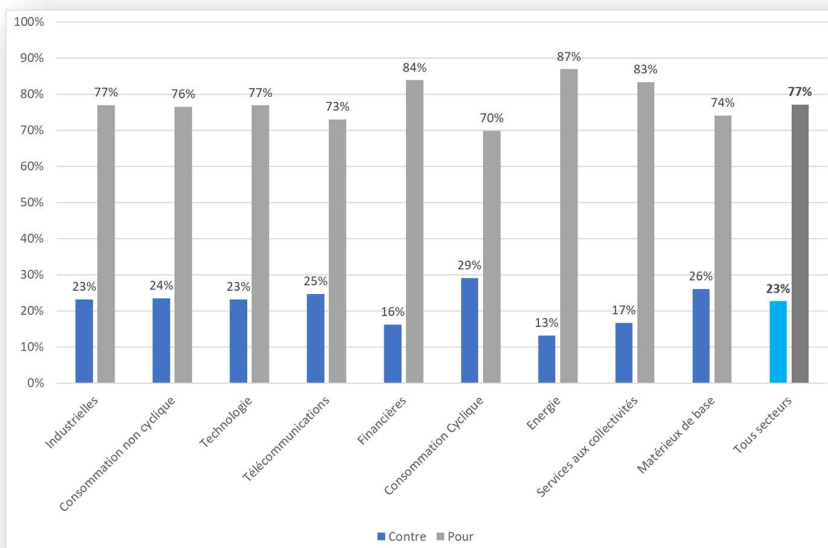
⁸ RECOMMANDATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, 19^{ème} version, Janvier 2021. www.afg-asso.fr



Sur les 68 Assemblées Générales (AG) auxquelles La Société a participé, le taux de vote Contre aux résolutions au BALO (ou encore taux « d'activisme ») a été de 23% contre 77% de vote Pour.

Ce taux se répartit de façon relativement homogène entre les secteurs avec un activisme d'autant plus marqué sur les secteurs de consommation (29%) et légèrement moindre sur les secteurs financiers (16%) et l'Énergie (13%).

Graphique 1 : répartition des votes aux résolutions en AG de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée par secteur



Engagement actionnarial collaboratif initié en 2021

En 2021, avec la création du département Finance Durable et Investissement à Impact, la société de gestion a publié sa politique d'engagement actionnarial et s'est inscrite dans plusieurs démarches d'engagement et de plaidoyer, en lien avec les objectifs de transition écologique et énergétique du fonds Equilibre Ecologique Climat, et Biodiversité notamment.

La Société de gestion est ainsi désormais membre de l'Institutional Investors Group on Climate Change⁹ (IIGCC) et de l'initiative d'engagement sur le Climat Climate Action 100+.

Dans le cadre de cette coalition d'investisseurs, la Société a engagé en 2021 un dialogue ciblé avec les entreprises suivantes : TotalEnergies, Engie, Danone, Air France KLM, Renault, Saint Gobain.

La société de gestion est membre du Forum pour l'Investissement Responsable¹⁰ (FIR) depuis 2021 et est également membre de la commission Engagement du FIR. La directrice Finance Durable et Investissement à Impact a participé de façon active au plaidoyer sur la Biodiversité au travers de son mandat de présidence de la Commission Recherche du FIR¹¹.

Enfin dans le cadre de sa participation au groupe de travail de place « Impact » de Finance For

⁹ <https://www.iigcc.org/>

¹⁰ <https://www.frenchsif.org/isr-esg/>

¹¹ https://www.frenchsif.org/isr-esg/wp-content/uploads/FIR-IcebergDataLab_Finance-Biodiversite_sept21.pdf



Tomorrow¹², la Société de gestion a signé de la déclaration de soutien au développement de la Finance à Impact¹³

La société de gestion va enrichir sa politique d'engagement actionnarial dans l'année à venir, en cohérence avec les standards mis en place dans ses politiques d'investissement et avec l'ambition de Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée de renforcer son rôle d'investisseur responsable, en adressant les thèmes d'Impact Cœurs¹⁴, portés par les principales préoccupations de ses salariés sur les sujets de préservation du capital naturel (biodiversité, économie circulaire) et humain (inclusion sociale et risques sociaux chez les parties prenantes).

Les actions d'engagement initiées en 2021 vont surtout se formaliser début 2022, s'inscrivent, en parallèle de la politique vote, comme clés de voute de la démarche de Finance Durable et d'Investissement et à Impact de la Société de gestion¹⁵.

Tout d'abord, en 2022, les politiques d'investissement Groupe¹⁶ explorées en 2021 (volet 1 de la stratégie Finance Durable et Investissement à Impact décrit question 3) devront se matérialiser par 2 actions possibles entérinées dans le cadre d'un futur comité ESG réunissant la gestion, la Banque privée, la direction Finance Durable et Investissement à Impact, le département des risques, le département juridique et la conformité, : l'exclusion des entreprises les plus exposées à certaines activités OU la mise en œuvre d'un engagement actif durant une période de 12 mois pour les entreprises ayant déjà amorcé une transition de leur modèle d'affaires.

Ensuite, dans le cadre de sa démarche d'intégration ESG de ses objectifs d'impact, la Société de gestion poursuivra ou initiera des actions d'engagement mais aussi d'influence et de plaidoyer sur ses thématiques d'impact Cœurs (Capital Naturel, Parties Prenantes de l'entreprise, Inclusion Sociale – voir ci-dessus question 3).

¹² <https://financefortomorrow.com/finance-a-impact/>

¹³ https://financefortomorrow.com/app/uploads/2021/11/F4T_Declaration-de-soutien-au-developpment-de-la-finance-a-impact.pdf

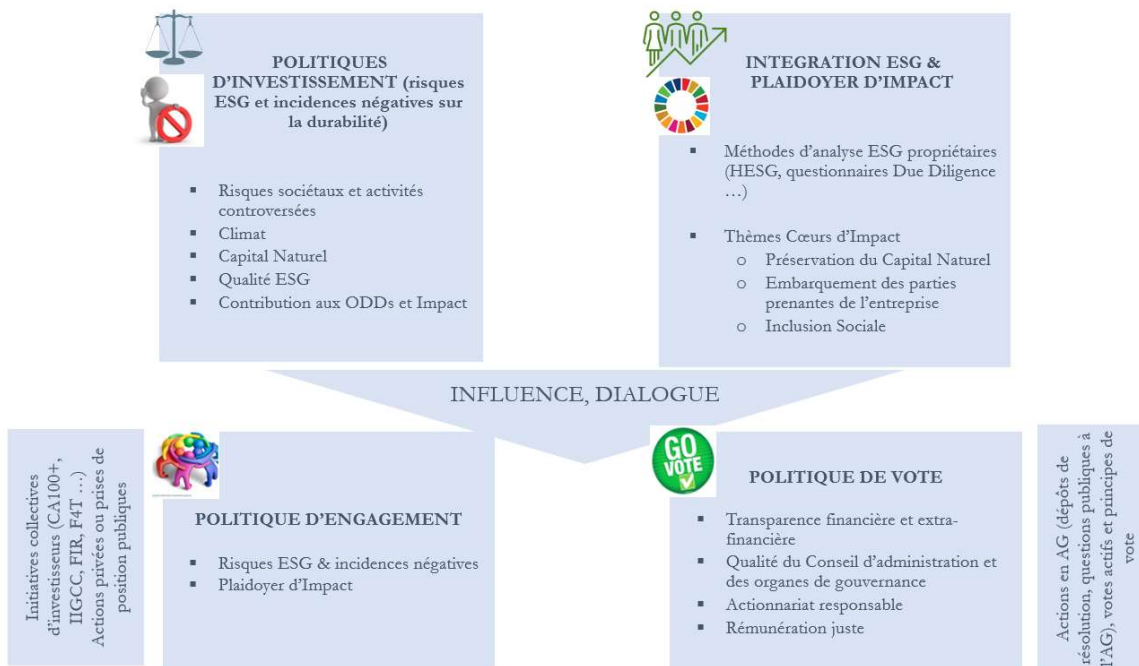
¹⁴ Préservation du Capital Naturel ; Embarquement des parties prenantes de l'entreprise dans la création de valeur ; Inclusion Sociale

¹⁵ Voir [Rapport d'engagement 2021](#)

¹⁶ Voir Politiques d'investissement durable, gestion des risques ESG et des Incidences négatives



Schéma 1 : Politique d'engagement actionnarial et politique de vote au sein du dispositif Finance Durable et Investissement à Impact de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée – le schéma en réflexion pour 2022



VI- INVESTISSEMENT DANS LES ENERGIES FOSSILES – ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS A LA TAXONOMIE EUROPEENNE DES ACTIVITES DURABLES

En 2021, les mesures d'alignement aux activités durables et aux énergies fossiles ont été initiées à l'aide des outils MSCI mais ne sont pas encore finalisées du fait d'une donnée encore incomplète et non suffisamment exhaustive selon les classes d'actifs.

Les travaux se poursuivront en 2022 et 2023, notamment autour de la part taxonomique dont le calcul devrait s'améliorer dès lors que plus d'entreprises communiqueront l'information sous-jacente (part de leur chiffre d'affaires et de leurs capex alignée à la taxonomie).

VII- STRATEGIE D'ALIGNEMENT CLIMAT ET DE CONTRIBUTION AUX ACCORDS DE PARIS – STRATEGIE D'ALIGNEMENT BIODIVERSITE

Elimination des activités les plus carbonées : mise en place de la politique Climat

En 2021, à la suite du partenariat mis en place avec l'agence de notation et fournisseurs de données ESG MSCI, des premiers travaux ont été initiés pour mettre en place le volet 1 de la stratégie Finance durable et Investissement à Impact, c'est-à-dire les politiques d'investissement durable. Une des premières composantes de ces politiques est la politique Climat.



Soucieuse de protéger les actifs de ses clients aux risques climatiques et notamment aux risques de transition, la société de gestion a choisi d'éliminer les activités qui n'auront plus de rôle à jouer dans un monde bas carbone. Les sources d'énergie fossiles comme le charbon thermique et le pétrole & gaz non conventionnels seront donc exclues des portefeuilles.

Pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C et si possible à 1,5°C, il est crucial de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) : le Groupe d'Expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dans son rapport de 2018, annonçait que pour atteindre cet objectif la consommation mondiale de charbon devait diminuer de près de 80%. Si la transition énergétique et la recherche de la neutralité carbone dans le secteur de l'énergie sont de première importance, les énergies fossiles représentent encore près de 80% du mix énergétique mondial. Parmi les 37 Gt de CO₂ émis par la combustion des énergies fossiles, 44% sont imputables au charbon, 33,7% au pétrole et 22% au gaz naturel¹⁷, et le CO₂ n'est pas le seul GES libéré par l'exploitation de ces ressources fossiles. Les émissions de méthane sont la seconde cause de réchauffement climatique : les opérations gazières et pétrolières ont émis 76Mt de méthane en 2020 et les combustions de charbon 41Mt¹⁸. Leur extraction a également un impact environnemental : elle cause déforestations, mise en danger de la biodiversité mais aussi émission de particules et solvants toxiques. Au rythme actuel, les réserves prouvées de pétrole et de gaz peuvent assurer une cinquantaine d'années de production¹⁹, mais 55% des ressources récupérables de pétrole et 44% des ressources récupérables de gaz sont dites « non-conventionnelles »²⁰ (sables bitumeux, schistes bitumeux, gaz de schiste) dont l'exploitation, en plus de demander de conséquentes quantités d'eau potable la pollue massivement²¹. Il peut exister des hydrocarbures dits conventionnels mais dont l'exploitation est significativement plus controversée et environnementalement risquée.

Le GIEC, qui consacre le dernier volet de son sixième rapport en avril 2022 aux solutions pour limiter le réchauffement à 1,5°C, préconise non seulement de remplacer les énergies fossiles par des sources d'énergie bas-carbone ou neutres (hydroélectricité, photovoltaïque, éolien...), mais aussi de mettre en place des techniques d'élimination du dioxyde de carbone (plantations d'arbres, extraction du CO₂ de l'atmosphère...), ainsi que des modifications structurelles pour réduire la demande énergétique et éliminer tout type de gaspillage, notamment dans l'alimentation (moins carnée), le logement (isolation des bâtiments), le travail (télétravail) ou les transports (véhicules électriques, mobilités douces).

En tant qu'investisseur engagé, Messieurs Hottinguer & Cie-Gestion Privée estime que l'exploration, l'exploitation et l'expansion de capacités en énergies fossiles (notamment charbon thermique²², pétrole et gaz non-conventionnels) représentent un risque climatique indéniable et – conformément aux recommandations du GIEC et de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) – souhaite promouvoir dans ses investissements la cessation de toute expansion supplémentaire de capacité fossile (« No new oil & gas »).

Des critères et seuils (absolus, relatifs et/ou de progression), au-delà desquels les entreprises impliquées dans le charbon thermique et les pétrole & gaz non conventionnels n'entrent plus dans l'univers d'investissement et sont exclues des portefeuilles, ont été déterminés. En 2021, des tests d'exposition des actifs à ces énergies fossiles réalisés à partir des données MSCI et qui se poursuivent l'année suivante ont permis de poser les prémisses d'un socle de standards climat qui sera rendu effectif en 2022.

¹⁷ IEA Key World Energy Statistics, 2021

¹⁸ IEA World Energy Outlook 2021

¹⁹ BP Statistical Review of World Energy 2021

²⁰ IEA World Energy Outlook 2016

²¹ Source : WWF

²² La taxonomie européenne effectue une distinction entre charbon thermique et charbon métallurgique



Elimination des pratiques les plus impactantes pour la Biodiversité

Dès 2021, la société de gestion a effectué les premiers tests visant à calibrer sa politique d'investissement par rapport à la préservation du capital naturel. Les principales activités visées sont principalement liées à l'agriculture et l'agrochimie, c'est-à-dire les secteurs comptant parmi les principaux contributeurs à la perte en biodiversité. L'exposition à la production de pesticides et d'huile de palme a donc été testée à l'aide de l'outil MSCI et sera au cœur des restrictions d'investissement rendues effectives pour l'ensemble de la gestion à compter de 2022.

Fonds Equilibre Ecologique : une expertise de plus de 10 années en financement de la transition écologique

Fer de lance historique de la démarche de gestion environnementale de la société de gestion, la SICAV Equilibre Ecologique constitue la contribution Hottinguer la plus directe aux questions et enjeux environnementaux de notre siècle. Elle a pour objectif ultime une contribution positive à la transition écologique selon 5 axes :

- Atténuation-mitigation et adaptation au changement climatique ;
- Préservation du capital naturel et des écosystèmes -Biodiversité ;
- Maîtrise de la pollution et gestion des déchets ;
- Economie circulaire et modes de vie durable ;
- Gestion durable des ressources en eau.

A titre indicatif (liste non exhaustive), les critères correspondants pour sélectionner les entreprises dans le fonds pourront être les émissions évitées, la gestion des déchets, la consommation d'eau, l'impact sur la biodiversité. Les entreprises éligibles au fonds Equilibre Ecologique affichent un minimum de performance environnementale et doivent dans tous les cas avoir leur place dans un monde bas carbone. Les meilleures pratiques en matière de gestion environnementale sont donc favorisées (un score Environnement minimum est requis) tandis que les activités contribuant négativement à la transition écologique sont prohibées (chaîne de valeur du secteur fossile au sens large, OGMs, agrocarburants, chimie industrielle ...).

Méthodologie de scoring ESG des entreprises : le capital naturel et le changement climatique mis à l'honneur selon les convictions Hottinguer

En 2021, la société de gestion a travaillé sur la mise en place des outils et méthodologies de notation ESG pour différentes classes d'actifs.

Pour les actions et obligations, un référentiel d'enjeux clés a ainsi été structuré en tenant compte en particulier des préférences ESG des collaborateurs consultés au cours d'une grande enquête au dernier trimestre 2021 sur leurs préférences et convictions en matière de durabilité.

Entre autres dimensions clés, l'environnement ou plus précisément le capital naturel a ainsi été identifié comme un élément de durabilité central pour les collaborateurs et dans le dispositif ESG Hottinguer.

Cette dimension regroupe notamment le Changement climatique mais plus généralement l'ensemble des ressources naturelles.



Schéma 2 : Référentiel ESG Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée



Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

Méthodologie de scoring ESG des OPC en architecture ouverte : prise en compte des démarches Climat et Biodiversité des sociétés de gestion partenaires

En ce qui concerne ses investissements détenus dans les OPC qu'elle sélectionne, Messieurs Hottinguer et Cie -Gestion Privée exige des sociétés de gestion retenues une grande transparence quant à leur politique finance durable, leurs méthodes de gestion responsables et leur approche d'engagement actionnarial. Une enquête détaillée de plus de 40 questions permet de noter les sociétés de gestion en amont de l'investissement sur différents aspects déterminants notamment liés :

- Aux politiques d'investissement durable, à la prise en compte des grands risques ESG et à l'engagement actionnarial – notamment si la société de gestion pratique une politique d'exclusion sectorielle, normative et comment elle gère les controverses, afin de pouvoir juger de l'adéquation avec la démarche d'investisseur responsable de la Banque Hottinguer et l'alignement avec les politiques d'investissement de la Société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée. Les pratiques en matière de politiques Climat et Biodiversité seront en particulier observées ;
- La gamme de fonds durables (fonds ISR, fonds d'impact) et les process d'investissement associées – notamment la proportion de fonds classés Article 8 ou 9 selon SFDR, si les fonds sont labélisés (ISR, Greenfin, autres), quels sont les KPI d'impact. Les fonds dont l'objectif central est le Climat et la Biodiversité s'inscriront logiquement dans la thématique Cœur de la société de gestions « Préservation du Capital Naturel ».

Climat : Fixation d'objectifs quantitatifs et détails méthodologiques associés

En 2021, l'expertise ESG et les outils de mesure d'impact climatique ont été mis en place. Etant encore trop en amont dans l'analyse des expositions, des données et des méthodologies, aucun calcul de mesure des émissions financées ni d'expression d'objectifs de décarbonation des investissements n'ont été communiqués cette année par la société de gestion.

Un comparatif des méthodes d'alignement et d'analyse de scénario climatique a débuté avec une série d'approche analysée (MSCI, ISS, Carbone 4, Trucost S&P).



En 2022, des travaux plus approfondis, pourront être menés au niveau de la société de gestion afin de formuler des cibles de réduction des émissions par les investissements et une contribution des Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée à la réalisation des Accords de Paris.

Biodiversité : Fixation d'objectifs quantitatifs et détails méthodologiques associés

En 2021, l'expertise ESG et les outils de mesure d'impact climatique ont été mis en place. Etant encore trop en amont dans l'analyse des expositions, des données et des méthodologies, aucun calcul de mesure d'impact biodiversité ni d'expression d'objectifs en la matière n'ont été communiqués cette année par la société de gestion.

En 2022, des travaux plus approfondis, pourront être menés au niveau de la société de gestion afin de formuler des cibles en matière d'impact biodiversité et de financement de la transition écologique par les investissements et une contribution des Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée à la réalisation des Accords de Paris.

VIII- INTEGRATION DES RISQUES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES (cette partie couvre aussi les obligations de reporting réglementaires SFDR)

Processus général d'identification des risques ESG

L'identification des risques ESG et leur suivi par le département des risques par la société de gestion est un processus encore en cours mais une première grille de lecture fondée sur le concept de double matérialité. Des travaux supplémentaires et des tests additionnels permettront en 2022 et 2023 de mieux systématiser la mesure et le contrôle de ces risques.

Tout d'abord, la prise en compte des critères extra-financiers dans la stratégie d'investissement a été initiée en 2021 par Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée dans le but de créer de la valeur pour ses clients tout en veillant au respect de principes de développement durable inscrit dans l'histoire de la Société de Gestion et de son actionnaire, la Banque Hottinguer. La prise en compte des critères ESG dans l'analyse et les décisions de gestion a donc pour objectif de cibler les facteurs matériels déterminants dans la valorisation à long terme d'une entreprise, que ce soit sur le plan économique et financier, ou sur le plan de la durabilité. Cette recherche de double matérialité fait partie intégrante de la feuille de route d'intégration ESG que la société de gestion s'est fixée dès 2021. Le processus d'identification des risques ESG financiers et des risques et incidences en matière de durabilité s'articule comme suit :

Matérialité économique et financière : Il s'agit tout d'abord d'identifier les critères ESG qui peuvent impacter à court moyen ou long terme la valeur des investissements et constituent un risque pour la valeur des actifs.

La prise en compte de cette matérialité découle notamment d'une vision sectorielle de la façon dont la valeur se déploie dans l'économie, c'est-à-dire de l'amont à l'aval - production, transformation, consommation, réutilisation et recyclage. Il s'agit ensuite de focaliser l'analyse des entreprises sur les sujets qui sont plus ou moins susceptibles d'être impactant pour les modèles d'affaire en fonction du secteur d'appartenance de l'entreprise. La Société de gestion met ainsi les catalyseurs de création de valeur que sont la sobriété en ressources des modèles d'affaires et l'alignement d'intérêt entre toutes les



parties prenantes (actionnaires, clients, collaborateurs...) au cœur de son dispositif d'intégration ESG.

Matérialité de durabilité : L'activité d'une entreprise n'est pas seulement affectée par des éléments extra-financiers, elle peut aussi avoir en retour un impact plus ou moins négatif sur la nature, la société. On parle d'incidences négatives de durabilité.

A ce titre, la Société de gestion observe les incidences négatives de l'activité des entreprises selon la vision amont/aval de l'économie expliquée ci-dessus. Ainsi, l'enjeu écologique est appréhendé au sens large et pas seulement pour les quelques secteurs du mix énergétique mais en considérant la responsabilité de toutes les industries. Au-delà de la transition énergétique et du climat, l'enjeu environnemental est envisagé dans sa globalité, sur l'ensemble des ressources naturelles. Concernant les incidences négatives sociétales, l'alignement des intérêts entre toutes les parties prenantes de l'entreprise doit permettre une meilleure prise en compte des externalités sociales en matière de droits humains, de mixité et d'équité. Il est par ailleurs garant de bonnes pratiques de gouvernance en matière d'éthique et de transparence.

La Banque Hottinguer et la Société de gestion ont inscrit ce principe de double matérialité au cœur de son dispositif finance durable en commençant à initier en 2021 des premiers travaux pour la mise en application dès 2022 de 3 principales politiques d'investissement visant à limiter les incidences négatives et réduire l'exposition des actifs aux grands risques ESG :

Déploiement de la politiques Climat

Déploiement de la politique Capital Naturel

(Décrites et mentionnées en partie VII) ;

Déploiement de la politique Risques Sociétaux qui consiste à écarter des investissements les armes controversées, les cas de controverses sociales et environnementales les plus sévères selon le partenaire ESG de référence de la société de gestion (MSCI), et le secteur du tabac.

Focus sur les risques physiques et de transition (climatiques) et les risques liés à l'érosion de la biodiversité

En 2021, la société de gestion n'a pas encore analysé cette composante des risques ESG (climat et biodiversité) dans ses modèles de risque traditionnels. Toutefois, une première revue des méthodologies de risques climatiques comme les Value at Risk Climat (MSCI, Trucost-S&P, ISS) a pu être effectuée et se poursuivra en 2022 et 2023.

Focus sur les incidences négatives

Dans le cadre de la réglementation SFDR, la prise en compte des enjeux ESG au regard de la matérialité dite de durabilité est aussi appelée intégration des incidences négatives des investissements.

En marge des travaux initiés en 2021 pour la mise en place des politiques d'investissement dès 2022, la mesure de ces incidences négatives a été explorée par l'intermédiaire de certains fonds. Un reporting extra-financier pilote a été initié en 2021 comportant une section ESG ainsi qu'une section Impact qui couvre les 3 thèmes cœurs d'Impact Hottinguer décrit en partie II (préservation du capital naturel ; embarquement des parties prenantes et notamment la valorisation du capital humain ; inclusion sociale). Les travaux sur la mesure des incidences négatives se poursuivront. Dans la version 2023 de ce rapport portant sur l'année 2022, ce schéma de reporting ESG et Impact pourra être développé.



IX- MESURES D'AMELIORATION

Le présent rapport couvre une année pivot pour la société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie en matière de finance durable avec le lancement officiel de sa démarche et sa stratégie ESG et Impact. Il s'inscrit donc dans une logique de progrès. Consciente des enjeux, des efforts encore nécessaires et de la responsabilité du secteur financier et de la gestion d'actifs dans le financement et le bon déroulement de la transition écologique et sociétale, la Banque Hottinguer et sa filiale Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée ont décidé d'accélérer sur leur agenda de durabilité. Dès 2022, des éléments complémentaires et des objectifs quantifiés viendront enrichir le présent rapport.



A propos de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée, Société Anonyme au capital de 2.300.000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°349 213 249, agréée en tant que société de gestion de portefeuilles par l’Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 90036, située au 63, rue de la Victoire – 75009 Paris – France - LEI : 969500GUYTG7EQW92S05- Tél : 33 (0)1 40 23 25 00 – banque-hottinguer.com